



Erreur d'identité sur un conge de reprise de bail d'habitation

Par **isabel_old**, le **05/08/2007** à **23:23**

mon proprietaire met fin au bail les délais sont respectés toutefois mon identite est éronnée a savoir mon nom de naissance n 'est pas exate ainsi que le code postal du lieu de résidence a savoir 38000 grenoble au lieu de 38100 grenoble. Merci de me répondre . Est ce une cause de nullité de l'acte???